



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Vienne

Mairie de La Chaussée
4, rue de Saint Jean de Sauves
86330 LA CHAUSSEE
05 49 22 73 67



Séance du 23 janvier 2024

-==--

Après avoir été convoqué régulièrement, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mardi 23 janvier 2024 à 18h30.

L'ordre du jour est ainsi fixé :

2024_01- Demande de subvention DETR-DSIL-Fonds Vert -plan de financement rénovation énergétique

Nombre de conseillers en exercice : 8

Étaient présents : Mme Chauvet M, M. Boulé G, Pottier X, Giroire JJ, Legrand A, Bert S,

A été nommée secrétaire : Chauvet M

Absents excusés : Doriol MJ donnant procuration à M. Giroire JJ

Bernard Rutault donnant procuration à M. Bert Serge

Objet : Demande de subvention DETR-DSIL-Fonds Vert -plan de financement rénovation énergétique

Le programme de l'opération s'élève à 118 100€ (cent dix huit mille cent euros) :

budget prévisionnel de l'opération :

*ETAT (DETR)	: 23 620.00€
*ETAT (DSIL)	: 11 810.00€
*Fonds Vert	: 29 525.00€
*SYNDICAT ÉNERGIES VIENNE	: 29 525.00€
Montant de l'opération (subventionnable) :	94 480.00€ HT
*Commune : autofinancement	: 23 620.00€
Total	:118 100.00€ HT

Séance du 26 février 2024

Après avoir été convoqué régulièrement, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 26 février 2024 à 18h30.

L'ordre du jour est ainsi fixé :

2024_02-Identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées, ainsi que sur les cartes annexées, suite à l'enquête publique ;

2024_03-Consultation par le Centre de Gestion 86 pour un contrat collectif à adhésion facultative pour la prévoyance des agents au 1^{er} janvier 2025 ;

2024_04-Fin de l'offre SORÉGIES IDEA – nouvelle offre 10% POITOU'VERT ;

2024_05-Demande de subvention de la Chambre des Métiers et de l'artisanat ;

2024_06-Demande de subvention du Football Club Angliers, Aulnay, Saint Jean de Sauves et Martaizé ;

2024_07-Demande de participation du Foyer Socioculturel FSE aux voyages scolaires du collège Isaac de Razilly ;

2024_08- Demande de subvention de la SPA ;

2024_09- Demande de subvention de l'association des Donneurs de Sang ;

2024_10-Demande de subvention de la Croix Rouge de Loudun ;

2024_11-Étude des devis de voirie 2024

Nombre de conseillers en exercice : 8

Étaient présents : Mme Chauvet M, M. Boulé G, Pottier X, Legrand A, Bert S

A été nommée secrétaire : Chauvet M

Absents excusés : Doriol MJ, Giroire JJ, Bernard Rutault donnant procuration à Bert S

Objet : 2024_02-Identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées, ainsi que sur les cartes annexées, suite à l'enquête publique

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré,

- identifie les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées ci-après, ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision, et présentant les surfaces cadastrées, hors celles situées dans une aire protégée référencée par l'Etat :

- **Pour toutes les énergies entrant dans des dispositifs de réseaux de chaleur** ou de refroidissement (tels que bois, géothermie, solaire, énergie grise, ...), **les parcelles cadastrées présentées sur la carte en annexe,**

- **pour la géothermie :**

L'ensemble des parcelles cadastrées du territoire communal ;

- **pour le solaire thermique et/ou électrique sur bâtiment :**

L'ensemble des parcelles cadastrées du territoire communal ;

- **Pour le solaire thermique et/ou électrique par ombrière :**

L'ensemble des parcelles cadastrées, présentées sur la carte en annexe ;

- **Pour les centrales solaires par agrivoltaïsme :**

L'ensemble des parcelles cadastrées, présentées sur la carte en annexe hors celles situées dans une aire protégée référencée par l'Etat ;

- pour les centrales solaires photovoltaïques au sol : parcelles cadastrées ZC 3 et B 1712 présentées sur la carte en annexe
- pour la méthanisation :
 - L'ensemble des parcelles cadastrées hormis celles situées à 500 m des espaces habités
- pour l'éolien : pas d'éolien

Objet-Consultation par le Centre de Gestion 86 pour un contrat collectif à adhésion facultative pour la prévoyance des agents au 1^{er} janvier 2025

Le Centre de Gestion de la Vienne propose une convention de participation à adhésion facultative dans le domaine de la prévoyance pour un début d'exécution du marché au 1^{er} janvier 2025.

Les garanties et les taux de cotisation obtenus seront présentés aux collectivités ayant donné mandat qui seront amenées à les présenter à leur organe délibérant et à déterminer les taux de participation.

Après en avoir délibéré, les membres du *Conseil municipal par 6 voix « pour », 0 « contre », 0 « abstention »* :

- **DECIDENT** de se joindre à la convention de participation dans le domaine de la prévoyance que le Centre de Gestion de la Vienne prévoit de conclure conformément à l'article 25-1 de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021.

Objet-Fin de l'offre SORÉGIÉS IDEA – nouvelle offre 10% POITOU'VERT

M. le maire présente l'offre de SOREGIES : 100 % de l'équivalent de notre consommation électrique qui est directement produit à partir d'énergies renouvelables locales. Cette énergie verte est produite, soit par des centrales dont ils ont l'exploitation, soit par des installations régionales de producteurs partenaires à qui SOREGIES achète en direct l'énergie. Cela permet le soutien immédiat des ENR sur le territoire.

L'électricité renouvelable distribuée 100 % en circuit court leur permet de proposer un tarif avantageux à -6% du tarif réglementé de vente (TRV) sur l'abonnement et le kWh. Une tarification tout aussi attractive que notre ancienne offre. Les options tarifaires proposées sont Heures pleines – Heures creuses, Tempo et Base.

Les contrats Sorégies Idéa vont basculer dans l'offre Poitou'Vert à compter du 1er avril 2024.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal :

- DECIDENT** d'accepter les termes de l'offre 100% Poitou'vert,

Objet : Subvention au CMA Chambre des métiers et de l'Artisanat

Monsieur Le Maire fait part au Conseil municipal d'une demande de subvention formulée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vienne pour renforcer les conditions de formation des élèves.
Un jeune de la commune fréquente cet établissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer la somme suivante au demandeur : 80.00€ (quatre-vingt euros).

Objet : Subvention à l'ASM

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention formulée par le Football Club local de l'ASM (Angliers, Saint Jean de Sauves et Martaizé) qui accueille les jeunes des communes du secteur, licenciés dans ce club.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de :

100.00€ (cent euros)

Objet : Demande de subvention du Collège Isaac de Razilly

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention formulée par le collège Isaac de Razilly de Saint Jean de Sauves pour deux séjours avec hébergement en 2024.

La subvention communale vient en déduction du montant de la participation de chaque famille et est versée directement aux familles à l'appui de l'attestation de participation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer les sommes suivantes aux familles des enfants concernés :

-1 élève de 5ème au séjour à la montagne : 80.00€

-1 élève de 3^{ème} au séjour en Provence : 80.00€

Soit un total de 160€ (cent soixante euros)

Objet : Demande de subvention de la SPA 2024

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal de la demande de subvention émanant de la SPA pour l'année 2024, rappelant que la SPA est au cœur d'un maillage du territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de :

35.00€ (trente-cinq euros)

Objet : Demande de subvention de l'association des donneurs de sang

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal de la demande de subvention émanant de l'association des donneurs de sang pour l'année 2024, pour soutenir l'accueil des donneurs lors des collectes et pour l'organisation du Congrès Départemental 2024 qui se tiendra à Loudun.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de :

35 € (trente-cinq euros)

Objet : Demande de subvention de l'Unité Locale Croix rouge de Loudun

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal de la demande de subvention émanant de l'Unité Locale Croix rouge de Loudun pour l'année 2024, pour soutenir l'action de l'association qui vient en aide aux plus démunis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de :

35 € (trente-cinq euros)

Objet : Travaux de voirie 2024

Mr le Maire fait part au Conseil municipal que, suite à l'appel d'offres concernant les travaux de voirie 2024, plusieurs entreprises ont répondu par devis.

Après étude des offres, le Conseil municipal, après consultation,

-décide de confier les travaux à l'entreprise RTL pour un montant de 26 284.75€ HT.

-autorise Mr le Maire à signer le devis,

-le financement est prévu au budget 2024, section investissement (+ subvention du Département de la Vienne de 14 388 € (ACTIV 3)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.